

Zelt und Gewebe Reiniger

Fiche de données de sécurité de base de la société Yachticon A.Nagel GmbH, D-22851 Norderstedt,

« Zelt und Gewebe Reiniger » Adaptation aux dispositions légales suisses

SECTION 1 Identification de la substance ou du mélange et de la société

- 1.1** **Identifiant du produit :** **Zelt und Gewebe Reiniger**
Identifiant unique de la formule (UFI) pour les préparations : —
- 1.2** **Utilisation identifiée pertinente de la substance ou du mélange Produit**
nettoyant

- 1.3** **Informations sur le fournisseur qui fournit la fiche de données de**
sécurité Fabricant/fournisseur

Easy to camp AG
Bernstrasse 115
3613 Steffisburg
Suisse
+ 41 33 437 74 38
E-mail : info@easytocamp.ch

Service fournissant les informations

E-mail de la personne compétente
responsable de la fiche de données de sécurité

info@easytocamp.ch

- 1.4** **Numéro d'appel d'urgence**
Centre d'information toxicologique
Freiestrasse 16, 8032 Zurich
Tél. : 0041 (0)44 251 51 51
Numéro d'urgence : 145 (24h)

www.toxi.ch

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.2. Classe de stockage LGK 12 (liquides) (stockage de substances dangereuses ; guide 2018) Un guide sur le stockage des substances dangereuses est disponible sur le site web :

www.kvu.ch/de/arbeitsgruppe

SECTION 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres à surveiller**

Valeurs limites d'exposition professionnelle (valeurs CH-MAK, liste SUVA 2023)

Limonène	CAS 138-86-3	
	ml/m ³ (ppm)	mg/m ³
MAK	Aucune indication	
KZGW (15 min)		
Notation / Toxicité critique		
Valeur BAT		-

8.2

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire conforme aux normes EN 136, EN 140, EN 141.

Protection des mains : Conforme à la norme EN 374 (voir la fiche de données de sécurité de la société Yachtikon A Nagel GmbH)

Protection des yeux : Conforme à la norme EN 166

Protection corporelle : Vêtements de protection (EN 340)

SECTION 13 Informations relatives à l'élimination**13.1 Procédés de traitement des déchets**

Les prescriptions nationales en vigueur doivent être respectées. Ordonnance technique sur les déchets (RS 814.600), circulation des déchets (RS 814.610), ordonnance du DETEC sur les listes relatives à la circulation des déchets (RS 814.610.1)

13.1.1 Procédure « recommandée » :

Retourner au point de vente ou remettre au centre de collecte des déchets spéciaux. Ne pas jeter dans les eaux ou les égouts.

13.1.2 Procédure « Code ODS du catalogue suisse des déchets » (RS 814.601)

20.01.29 Produits de nettoyage contenant des substances dangereuses

13.4 Procédure « Emballages non nettoyés »**Recommandation**

Retourner les emballages/récipients/boîtes partiellement vides au point de vente ou les remettre à un centre de collecte des déchets spéciaux.

Élimination conformément aux prescriptions officielles cantonales

SECTION 15 Dispositions légales**15.1 Prescriptions relatives à la sécurité, à la santé et à la protection de l'environnement / législation spécifique applicable à la substance ou au mélange**

Les mélanges sont soumis à l'obligation d'étiquetage conformément à l'OChem (RS 813.11) et au règlement CE 1272/2008.

Loi sur les produits chimiques (RS 813.1)

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (RS 814.81)

Ordonnance du DETEC sur les listes relatives aux mouvements de déchets (RS 814.610.1)

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (RS 814.018) Stockage
Stockage de substances dangereuses / Guide pratique (services spécialisés dans
l'environnement) LGK NG

Ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (RS 822.115) ; ordonnance sur la protection des jeunes
travailleurs, OLT 5 ; (RS 822.115.2) Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes)

Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux ou pénibles en cas de grossesse et de maternité
(ordonnance sur la protection de la maternité) (RS 822.111.52) non concernée

Ordonnance du 22 juin 2005 sur les mouvements de déchets (OMoD) (RS 814.610)

Ordonnance du DETEC du 18 octobre 2005 sur les listes relatives à la circulation des déchets (RS
814.610.1)

Ordonnance du 27 février 1991 sur la protection contre les accidents majeurs (RS 814.012)

Solvants organiques (COV) : —

**Seuil quantitatif selon l'ordonnance sur les accidents majeurs (RS 814.012) : n'est pas soumis à
l'ordonnance sur les accidents majeurs**

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 Autres informations

Remarques :

La classification et l'étiquetage du mélange sont indiqués dans la section 2.

La fiche de données de sécurité a été établie sur la base de la réglementation européenne en vigueur. Elle reflète
l'état actuel des connaissances et ne constitue pas une garantie contractuelle des
propriétés qualitatives du produit. Ces informations ne doivent pas être modifiées ni transférées à d'autres
produits. La reproduction à l'identique est autorisée.

Abréviations

BAT	Valeurs biologiques tolérables
UE	Union européenne
KZGW	Valeur limite à court terme

MAK	Concentration maximale sur le lieu de travail
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique.
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable.

Classification du mélange selon le règlement 1272/2008

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer des réactions allergiques cutanées.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Adaptation à la législation suisse :

Reach Consulting H. Reust & Co
Dr Heinz Reust
Salinenstrasse 36
CH-4052 Bâle / Suisse
+41 78 865 02 44
+41 61 312 24 62
reustconsulting@gmail.com

Société Chimeco
François Zosso
Rue Viollier 5
1207 Genève
+41 76 224 10 33
+ 41 22 736 15 62
francois.zosso@chimeco.ch

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Zelt und Gewebe Reiniger
Art-Nr. 1.0701.01142.00000

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Produits de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Yachticon A. Nagel GmbH
Bürgermeister-Bombeck-Str. 1
D-22851 Norderstedt
Téléphone +49 40 511 37 80
Télécopie +49 40 51 74 37
E-mail yachticon@yachticon.de
Site web www.yachticon.de

Service responsable de l'information:
Téléphone +49 40 511 37 80
Télécopie +49 40 51 74 37

E-mail (personne compétente):
yachticon@yachticon.de

Producteur

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Yachticon A. Nagel GmbH +49 40 511 37 80
Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.
Informations en allemand et en anglais.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Remarque

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P391 Recueillir le produit répandu.

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH208 Contient Limonène. Peut produire une réaction allergique.

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

Autre étiquetage

LIMONENE (CAS 5989-27-5)
< 5% agents de surface non ioniques
5 - 15% savon
parfums

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles

Très glissant à cause de fuites / déversement de produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Numéros CAS	Numéros CE	Numéro index	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
5989-27-5	227-813-5	601-029-00-7	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	0.1 ≤ 0.3 pds %	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 3; H412	
Numéro d'enregistrement REACH		Nom de la substance				
01-2119529223-47-XXXX		p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)				

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec:
Eau

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.
Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.
Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool
Extincteur à sec
Dioxyde de carbone (CO₂)
eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas de décomposition thermique, formation possible de substances toxiques.
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Equipeement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible.
Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Très glissant à cause de fuites / déversement de produit.

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une ventilation adéquate / aspiration du poste de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
Utiliser un équipement de protection personnel.
Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Evacuation: voir rubrique 13
Protection individuelle: voir rubrique 8
Numéro d'appel d'urgence: voir paragraphe 1

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
Eviter de:
Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.
ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine.
Conserver le récipient bien fermé.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Numéros CAS	Numéros CE	Agent	valeur limite au poste de travail
5989-27-5	227-813-5	D-Limonene	7 [ml/m³(ppm)] 40 [mg/m³] Court terme(ml/m³) 14 (1) Court terme(mg/m³) 80 (1) (1) 15 minutes average value (CH)

DNEL salarié

Numéros CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
5989-27-5	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	9.5 mg/kg p.c. /jour	long terme dermique (systémique)	
5989-27-5	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	66.7 mg/m³	long terme par inhalation (systémique)	

PNEC

Numéros CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
5989-27-5	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	0.385 mg/kg	sédiment, eau de mer	
5989-27-5	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	0.763 mg/kg	terre	
5989-27-5	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	1.4 µg/L	eaux, eau de mer	
5989-27-5	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	1.8 mg/L	station d'épuration (STP)	
5989-27-5	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	3.85 mg/kg	sédiment, eau douce	
5989-27-5	p-Mentha-1,8-diène (LIMONEN)	14 µg/L	eaux, eau douce	

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes de protection

Protection des mains

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau différent, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à.

Le temps de pénétration exact du matériau des gants peut être demandée auprès du fabricant de gants de protection et doit être respecté.

Protection corporelle:

vêtement de protection léger

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

Protection respiratoire

Avec une ventilation adéquate n'est pas nécessaire.
Une protection respiratoire est nécessaire lors de:
formation d'aérosol ou de nébulosité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

liquide

Couleur

jaunâtre

Odeur

parfumé

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair			non applicable
Température d'auto-inflammabilité			Le produit n'est pas auto-inflammable.
Température de décomposition			Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
pH	dans l'état fourni env. 9 (20°C)		
Viscosité	(cinématique) 30- 40 s (20°C)	DIN 53211	
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible en toutes proportions
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	1.01- 1.02 g/cm³		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			Le produit n'est pas explosif.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.
Produit stable sous conditions de stockage prescrites.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les acides.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5 Matières incompatibles

Acide

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pour les produits de décomposition, voir chapitre 5

Indications diverses

De façon générale, nous recommandons d'éviter le contact avec des réactifs fortement chimiques tels qu'acides, lessives alcalines, produits d'oxydation et de réduction.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	non déterminé		
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Estimation/classification

non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Estimation/classification

légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

non sensibilisant; Cochon d'Inde

Sensibilisation cutanée

Estimation/classification

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Estimation/classification

Aucune indication de génotoxicité n'est disponible.

Cancerogénité

Estimation/classification

Aucune indication d'effet cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Estimation/classification

Aucune indication d'effets toxiques sur la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Autres informations

Pas d'effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Autres informations

Pas d'effet connu.

Danger par aspiration

Remarque

Aucune classification en ce qui concerne une toxicité par aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Informations sur les autres dangers

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Autres informations

Le produit doit être manipulé avec les précautions d'usage pour un produit chimique.
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues.

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Estimation/classification

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

12.7 Autres effets nocifs

Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Les données écologiques pour le mélange ne sont pas disponibles.
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

*** RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

*** 13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Élimination appropriée / Produit

Élimination selon la loi "Kreislaufwirtschaftsgesetz (KrWG)".

D'où la distinction entre "déchets pour le recyclage" et "déchets pour l'élimination". Les exigences spécifiques - en particuliers à l'arrivée - sont d'ailleurs également réglées par les États fédéraux allemands.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Les emballages entièrement vidés peuvent être traités comme des ordures ménagères.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*** Remarque**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

*** RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

*** Modes de transport**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

* RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

ECHA: Agence européenne des produits chimiques

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

SCL: Specific concentration limit

SVHC: substance extrêmement préoccupante

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

DNEL: dose dérivée sans effet

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

WGK: classe risque aquatique

Voir tableau sur le site www.euphrac.eu

Flam. Liq. 3: Matières liquides inflammables, Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Irritation de la peau, Catégorie 2

Skin Sens. 1B: Allergène cutané, Sub-catégorie 1B

Asp. Tox. 1: Toxicité par aspiration, Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Toxicité aquatique court terme (aiguë), Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Toxicité aquatique long terme (chronique), Catégorie 3

Références littéraires et sources importantes des données

Fiche technique du fournisseur.

Texte intégral des mentions de danger dans la section 3 (PAS de classification du mélange).

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange a été effectuée selon la méthode de calcul du règlement CLP (1272/2008). a été effectuée.

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Les réglementations nationales particulières doivent être mises en œuvre indépendamment de chaque utilisateur!

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

S'il vous plaît noter les informations supplémentaires! Nos Fiches de Données de Sécurité ont été préparées en conformité avec les directives de l'UE, sans tenir compte des règles nationales spécifiques à la manipulation des matières dangereuses.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Zelt und Gewebe Reiniger

Date d'édition 25.03.2024
Date d'exécution 10.05.2023
Version 1.3 (fr)
remplace la version de 10.11.2021 (1.2)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente